

Accès aux soins de santé pour les travailleurs et travailleuses migrants

Par : Jill Hanley,

Directrice scientifique, Institut universitaire SHERPA : immigration, diversité, santé
et

Professeure agrégée, École de travail social, U. McGill

Présenté au Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, 5 février 2020

Objectif : Connaître...

- ▶ La diversité des statuts d'immigration liés au travail
- ▶ Les enjeux de protection de la santé des travailleurs migrants
- ▶ Éligibilité à la RAMQ et à d'autres droits sociaux
- ▶ Les enjeux lorsqu'un travailleur migrant tombe malade ou subit un accident
- ▶ Offrir des suggestions pour l'intervention et des ressources

Les statuts d'immigration



Qu'est-ce qu'un travailleur migrant?

- ▶ Une personne qui vient temporairement au Canada pour travailler
- ▶ Son visa de séjour l'autorise à être au Canada
- ▶ Son permis de travail décrit les activités qu'il peut entreprendre
 - ▶ Permis « ouvert » = n'importe quel emploi
 - ▶ Permis « fermé » = lié à un seul employeur

Quels sont les statuts de travailleurs migrants?

- ▶ Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET):
 - ▶ Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS)
 - ▶ PTET à bas salaire
 - ▶ PTET à haut salaire
 - ▶ NB : ! Programmes des aides familiales au QC n'existe plus
- ▶ En 2017:
 - ▶ 13 040 entrées, dont 10 210 en agriculture
 - ▶ 93% masculin
 - ▶ 60% ne parlant ni français, ni anglais
 - ▶ 48% de Guatemala; 28% du Mexique
 - ▶ 87% hors de Montréal

Quels sont les statuts des travailleurs migrants? (suite)

- ▶ Le Programme de mobilité internationale inclut :
 - ▶ Programme Expérience internationale Canada (vacances-travail)
 - ▶ Programme jeunes professionnels
 - ▶ Programme post-diplôme (étudiants étrangers)
 - ▶ Ententes de libre-échange
- ▶ En 2017:
 - ▶ 29 260 entrées; dont 6 565 vacances-travail; 8 560 post-diplôme
 - ▶ 56% masculin;
 - ▶ 58% parlent français (2% ni français, ni anglais)
 - ▶ 68% à Montréal
 - ▶ 35% de France; 9% des États-Unis; 8% de Chine

Autres personnes avec permis de travail - sans être « travailleurs migrants »

- ▶ Demandeurs d'asile
- ▶ Étudiants internationaux
- ▶ Dépendants de travailleurs migrants ou étudiants internationaux
- ▶ Personnes attendant le parrainage familial ou accepté sous une demande humanitaire (avant la RP)
- ▶ NB: même droits de travail, différents droits sociaux

Les travailleurs « sans-papiers »

- ▶ Différentes situations :
 - ▶ sans autorisation officielle
 - Ou
 - ▶ ayant un statut autorisé, mais sans permis de travail
- ▶ Plus compliqué d'avoir accès aux soins de santé et de défendre leurs droits de travail (mais pas impossible!)
- ▶ NB: travailler pour du « cash » n'est pas illégal

Enjeux de protection de la santé

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the slide, creating a modern, layered effect. The text is positioned on the left side of the slide, set against a plain white background.

Difficultés à protéger sa santé (en particulier pour les PTET)

► Conditions de vie:

- Logements surpeuplés et en mauvais état
- Manque de temps pour bien se nourrir, dormir
- Stress de la séparation familiale
- Isolation sociale, dépendance à l'employeur

► Conditions de travail:

- Longues heures
- Emplois dangereux
- Manque de formation et équipement SST
- Stress et harcèlement entre collègues, de la part des superviseurs

Éligibilité à la RAMQ et autres droits sociaux

Éligibilité à la RAMQ

STATUT D'IMMIGRATION	ASSURANCE-MALADIE
PTAS	RAMQ
Tout autre PTET	RAMQ (si contrat 6 mois+; délai de carence 3 mois)
Programme vacances-travail (PVT)	Non
Programme jeunes professionnels	RAMQ (si contrat 6 mois+; délai de carence 3 mois)
Programme post-diplôme	RAMQ (si contrat 6 mois+; délai de carence 3 mois)
Demandeurs d'asile	Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)
Travailleurs « sans papiers »	Non

Généralement, un permis de travail rend éligible à la RAMQ

Éligibilité à d'autres droits sociaux

STATUT D'IMMIGRATION	NORMES DE TRAVAIL	CSST	ASSURANCE-EMPLOI	SOLIDARITÉ SOCIALE
PTAS	OUI	OUI	DIFFICILEMENT	NON
Tout autre PTET	OUI	OUI	DIFFICILEMENT	NON
PVT	OUI	OUI	OUI	NON
Prgm jeunes professionnels	OUI	OUI	DIFFICILEMENT	NON
Programme post-diplôme	OUI	OUI	DIFFICILEMENT	NON
Demandeurs d'asile	OUI	OUI	OUI	OUI
Travailleurs « sans papiers »	DIFFICILEMENT	DIFFICILEMENT	NON	NON

Et en cas de maladie ou
d'accident?

Si un travailleur migrant tombe malade ou subit un accident?

- ▶ Il peut avoir des difficultés à consulter :
 - ▶ Manque de connaissances du système
 - ▶ Difficulté à avoir un congé de travail
 - ▶ Employeur peut contrôler la carte RAMQ (illégal)
 - ▶ Dépendance à l'employeur pour le transport
 - ▶ Difficultés de communication
- ▶ Risque : délai avant de consulter...
- ▶ Mais il a le droit de prendre un congé de maladie et de garder son emploi

Conséquences?

- ▶ Délai de consultation => situation plus grave, difficultés de recours sociaux (en particulier CSST)
- ▶ Difficultés de communication => recours à l'employeur ou consulat comme interprète; violation de la confidentialité
- ▶ Manque souvent d'appui social (séparation familiale)
- ▶ Difficultés financières, en particulier si non éligible à l'assurance emploi

Conséquences? (suite)

- ▶ Courant d'être illégalement congédié et rapatrié
- ▶ Une longue maladie/convalescence, un congédiement ou une démission => statut d'immigration remis en question
 - ▶ Déportation devient possible
 - ▶ Difficulté à obtenir un nouveau contrat
 - ▶ Souvent des problèmes d'endettement
- ▶ La nécessité de travailler => ne prend pas toujours le temps nécessaire pour les traitements

Pistes d'intervention

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the slide, creating a modern, layered effect. The text 'Pistes d'intervention' is centered on the left side of the slide in a clean, sans-serif font.

Idées clés en intervention auprès d'un travailleur migrant malade ou accidenté

Mêmes droits aux soins et réadaptation que tout autre travailleur

- ▶ Expliquer davantage le fonctionnement du système et la confidentialité
- ▶ Prendre en compte les dates de son visa et son permis de travail
- ▶ Encourager l'indépendance vis-à-vis de son employeur pour l'accès aux soins : aider à organiser le transport; interprétation et traduction indépendante; remise du dossier médical au travailleur
- ▶ Discuter avec le travailleur des avantages et inconvénients de rester au Canada ou retourner dans son pays

Ressources pour les travailleurs migrants

- ▶ Travailleurs agricoles:
 - ▶ RATTMAQ, 514-244-7788
- ▶ Autres catégories de travailleurs:
 - ▶ CTTI, 514-342-2111
- ▶ Organismes d'accueil des nouveaux arrivants ou défense des droits des travailleurs dans chaque région

Discussion

- ▶ Avez-vous des exemples de cas dont vous souhaitez discuter?
- ▶ Des questions liées au droit à la santé?